

La lettre du FOOTBALL AMATEUR



n°3 • Mars 2020



Édito

Noël Le Graët
président de la Fédération Française de Football

« La FFF à vos côtés »

Notre pays, comme le reste du monde, traversent une période très difficile, où notre solidarité est mise à l'épreuve comme rarement. Dans ce contexte, le football peut sembler dérisoire. La priorité de tous est et doit être de bien sûr lutter contre la propagation du coronavirus. Ensemble, nous avons été exemplaires pour appliquer les consignes de l'État. De nombreux clubs, districts et ligues véhiculent des messages forts auprès de nos licenciés pour respecter les gestes barrières, essentiels dans la lutte contre la pandémie. Le football joue pleinement son rôle citoyen et éducatif dans cette période de crise.

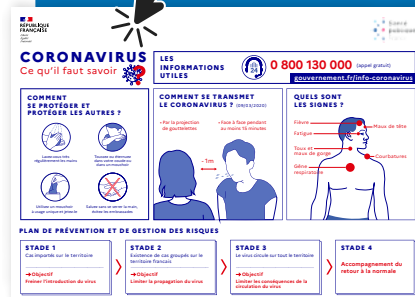
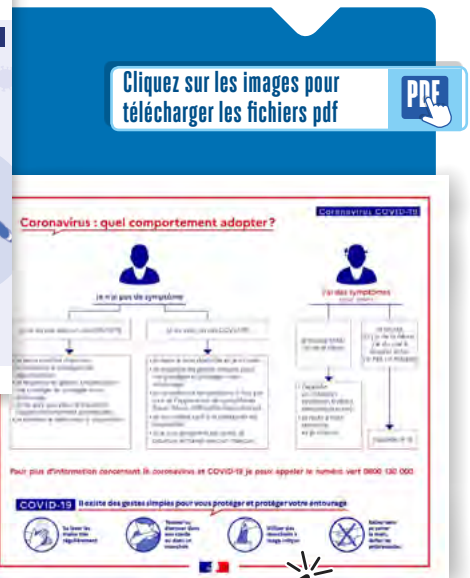
Servir le vivre ensemble fait partie intégrante de notre mission. Et j'observe avec émotion et fierté la mobilisation des joueurs, des bénévoles, des éducateurs, des arbitres pour maintenir ce lien social si précieux durant cette période de confinement. Aide aux devoirs, exercice physique à domicile, gestes de solidarité envers les soignants, les malades... Le nombre d'initiatives du football amateur manifeste avec force son engagement social.

La FFF a rapidement réagi pour vous donner le plus de lisibilité possible sur l'impact de la pandémie sur notre activité. Une hotline spécifique a été mise en place pour répondre aux questions des acteurs du football, qui sont nombreuses. N'hésitez pas à faire appel à votre ligue et à votre district, qui solliciteront directement la FFF pour obtenir les réponses à vos problématiques.

La FFF se met en ordre de marche afin que l'ensemble de nos activités, de nos compétitions, de nos écoles de football redémarrent dans les meilleures dispositions une fois que les conditions sanitaires le permettront. Et la FFF fera tout pour alléger les contraintes pesant sur les clubs et adapter ses règlements pour finir la saison de la meilleure des manières. Ce moment est une épreuve pour tous. Et nous devons réfléchir très rapidement à l'évolution de notre manière d'aider les clubs, qui devront pour certains d'entre eux passer des périodes difficiles. Soyez certains de l'engagement de la FFF à vos côtés et de son soutien total dans vos actions de terrain, qui seront demain plus utiles encore qu'elles ne l'étaient jusqu'ici.

Covid-19 les conduites à tenir

Afin de poursuivre le combat contre le COVID-19 qui touche actuellement l'ensemble des territoires français ainsi que de nombreux pays dans le monde, le gouvernement et Santé Publique France ont tenu à rappeler les gestes qui sauvent à travers plusieurs outils mis à disposition de tous les publics, adultes comme enfants.



Cliquez sur les images pour télécharger les fichiers pdf

PDF

« Protéger l'ensemble des licenciés »



Marc Debarbat,
président de la Ligue du Football Amateur

Comment la LFA a-t-elle réagi face à la pandémie Covid-19 ?

En réponse à la situation grave et inédite que traverse notre pays, la LFA, sous l'autorité de la FFF, a agi très vite pour protéger l'ensemble de ses licenciés et de ses pratiquants. La priorité absolue au cœur de nos préoccupations est évidemment la sécurité sanitaire de tous et la volonté d'endiguer la propagation du virus Covid-19. Cette crise demande en effet beaucoup de sang-froid, de disciplines individuelle et collective, sans jamais oublier de rester solidaires les uns avec les autres. Depuis le début, cette solidarité et cette cohésion sont exemplaires dans le football amateur.



- augmenter la fréquence des matchs, y compris en semaines ;
- repousser la date de la fin de la saison, en mettant en œuvre l'ensemble des aménagements réglementaires nécessaires.

Concrètement, comment s'organise cette solidarité avec les territoires ?

D'abord, grâce à des points hebdomadaires en visioconférence, notre Bureau exécutif se réunit pour suivre la situation en temps réel. Et puis, nous travaillons au quotidien, toujours à distance, en concertation parfaite avec nos ligues et nos districts dont je veux saluer la réactivité, le travail et l'abnégation, ainsi qu'avec l'ensemble des directions fédérales qui sont très mobilisées.

Quelles sont les réflexions menées actuellement ?

Nous travaillons sur différentes hypothèses et ne fermons aucune porte à ce stade. Toutefois, notre objectif est de tout faire pour être prêts à une reprise d'activité. Des décisions d'annulation d'événements nationaux ont d'ores et déjà été prises afin de libérer un maximum de dates pour les territoires. Nous envisageons également une reprise des écoles de football en même temps que celle de l'ensemble du système scolaire.

Y-a-t'il déjà une piste privilégiée pour la fin de saison ?

L'objectif prioritaire, c'est de terminer tous les championnats, mais tout dépendra des mesures sanitaires. Le football est un jeu, il passe après la vie. Toutefois, notre devoir est d'anticiper et de se tenir prêts. Pour cela, plusieurs leviers sont à notre disposition et pourront être actionnés graduellement :

- alléger les calendriers, notamment en supprimant dès que cela est nécessaire les coupes, tournois, et événements de fin de saison ;

Et si les championnats amateurs ne pouvaient pas aller à leur terme ?

Dans ce cas, la Fédération Française de Football prendrait ses responsabilités, en concertation avec les autorités internationales, et fixerait une règle nationale unique pour, soit modifier le format des compétitions, soit diminuer le nombre de matchs à jouer, soit adopter toutes les mesures réglementaires nécessaires afin de déterminer les classements

Au-delà du volet sportif, comment la LFA peut-elle soutenir les clubs dans cette crise ?

Nous n'oublions évidemment pas le soutien nécessaire à tous nos clubs amateurs. Ensemble, avec les ligues et les districts, nous étudions les modalités d'accompagnement possibles, notamment en allégeant au maximum les contraintes réglementaires et financières. Nous attachons un soin particulier aux outils de communication, afin de garder le contact avec les clubs et de les informer au mieux et en toute transparence de nos travaux. D'ores et déjà, l'ensemble des ligues et districts ont mis en place pour leurs territoires des outils et des boîtes de contact pour répondre aux questionnements et aux suggestions des clubs. ●

Annulations et reports



Phase finale du Festival Foot U13 Pitch*



Phases finales des championnats U17 et U19 nationaux*



Coupe Gambardella - Crédit Agricole**



Coupe nationale de football entreprise*



Challenges Jean-Leroy et Marilou Duringer*



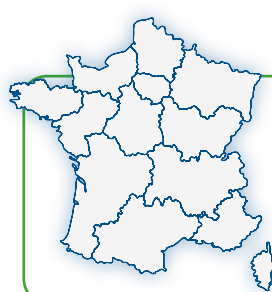
Coupe nationale futsal et Challenge futsal féminin*



Coupe UEFA des Régions**

Interligues U15 féminins et masculins*
Les Espoirs du Foot*

* Annulation - ** Report



Ça bouge en régions

- [En Bretagne](#)
- [En Pays de la Loire](#)

Puissance Foot, l'atout éducatif du football

La FFF et le **Fondation du Football** mettent **Puissance Foot**, leur programme d'accompagnement scolaire, à la disposition de tous. En cette période de maintien des jeunes footballeurs « à la maison », cet outil prend toute sa place et propose un complément aux dispositifs mis en place par l'Éducation nationale. Il permet de bénéficier chaque jour d'exercices issus du livret d'activités pour les enfants de 10 à 12 ans (catégories U11-U12) pendant la période de fermeture des établissements scolaires.

Le football comme levier éducatif, ce n'est pas une nouveauté, mais **Puissance Foot** lui donne une nouvelle vitalité et permet à de jeunes licenciés en classe de CM2 et de 6^e de réviser les différentes matières du programme scolaire (français, mathématiques, anglais, histoire et géographie) à partir de notions liées au football. Calculer la moyenne de buts de l'Équipe de France lors du dernier championnat d'Europe, placer les pays qualifiés pour la Coupe du monde féminine sur un planisphère ou encore apprendre à lire l'heure en anglais grâce à l'emploi du

temps d'un joueur professionnel... Autant de sujets qui permettront aux enfants d'apprendre et s'exercer tout en s'amusant.

Chaque jour de la semaine scolaire, deux pages d'exercices sont partagées par le **Fondation du Football** à heures fixes (9h30 et 13h30) sur sa page Facebook. ●

[En savoir plus](#)

Le coronavirus expliqué aux enfants

6 QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS

COMMENT ÇA S'ATTRAPE ?
Tu peux l'attraper si une personne malade éternue ou tousse près de toi sans se protéger la bouche. Le virus peut aussi rester plusieurs heures sur des objets. Si tu ratapines, ne t'inquiète pas, ça s'occupe de toi jusqu'à ce que tu sois guéri.

C'EST QUOI ?
Un virus très contagieux qui circule en ce moment dans plusieurs pays du monde. C'est un microbe, donc absolument invisible à l'œil nu.

COMBIEN DE TEMPS ÇA DURE ?
En général, les personnes malades guérissent en quelques jours avec du repos et un traitement. Pour mieux se protéger du virus, il faut que ton reste tous à la maison pendant au moins deux semaines.

ÇA FAIT QUOI ?
Le coronavirus fait tousser, éternuer, il donne de la fièvre, de la fatigue et peut parfois provoquer des difficultés à respirer.

COMMENT ME PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- Tousses et éternues dans le pli de ton coude ou dans un mouchoir et loin des autres.
- Évite de toucher la bouche, ton nez et tes yeux.
- Utilise un mouchoir en papier pour te la moucher et jette-le à la poubelle.
- Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.

POURQUOI MON ÉCOLE EST-ELLE FERMÉE ?
Pour te protéger et protéger les autres il faut que tu restes à la maison. Ton enseignant va rester en relation régulière avec toi à distance pour que tu ne prennes pas de retard dans tes leçons.

Le football cité en exemple

La ministre des Sports, **Roxana Maracineanu**, a chaleureusement félicité le football dès le début de la crise. Considéré comme le troisième lieu éducatif, le football a pris ses responsabilités en mettant rapidement son activité en sommeil dans l'intérêt de ses pratiquants et de ses cadres. Ainsi, les 2 millions de licenciés et les 400 00 bénévoles, avec le concours des 34 500 communes qui possèdent des installations de football, ont pu se mettre à l'abri et respecter les mesures et consignes sanitaires édictées par le gouvernement. ●

Pour réduire la circulation du virus : je limite les contacts et j'applique scrupuleusement les gestes barrières

travail
Si tu es salarié, continue à travailler, mais évite les déplacements non indispensables. Si tu es indépendant, continue à travailler, mais évite les déplacements non indispensables.

vie quotidienne
Si tu fais des courses, évite les lieux très fréquentés. Évite les rassemblements et les déplacements non indispensables.

santé
Si tu es malade, reste à la maison. Évite les déplacements non indispensables.

lien social
Si tu es malade, reste à la maison. Évite les déplacements non indispensables.

voyages
Évite les déplacements non indispensables.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 pris en vertu de l'article 4 de la loi n° 1045 du 30 septembre 2020 relative à la lutte contre le terrorisme et au renseignement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Date : _____

Je déclare que mon déplacement est lié au motif suivant inscrit à l'article 3 du décret du 23 mars 2020 précité et que les mesures générales applicables pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsque ce lieu est un établissement professionnel ou un lieu d'enseignement.
- Déplacement pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de produits alimentaires dans des établissements de vente à l'emporte ou des commerces de proximité.
- Consultations et soins en présence d'un médecin à domicile et ne pouvant être effectués ailleurs.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou le grand âge.
- Déplacements effectués, dans la limite d'une seule occasion et dans les régions métropolitaines, à l'occasion de la mise en œuvre de la loi n° 1045 du 30 septembre 2020 relative à la lutte contre le terrorisme et au renseignement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- Participation à des missions d'intérêt général ou demande de l'autorité administrative.

Signature : _____

[Comment s'entretenir physiquement à la maison ?](#)

[Les recommandations et conseils de la direction médicale de la FFF](#)

Projets sportifs : la campagne 2020 lancée

En cette période d'arrêt d'activité, la FFF poursuit à distance ses projets d'accompagnement des clubs, particulièrement sur les dispositifs de financement. Dans le prolongement de l'édition expérimentale concluante de 2019, la FFF relance cette année la gestion du programme « Projets Sportifs » de l'Agence nationale du sport (ANS) au profit des clubs affiliés.



Trois axes sont retenus par l'ANS (ex-CNDS) :

- promotion du sport santé ;
- développement de la pratique ;
- développement de l'éthique et de la citoyenneté.

La FFF communiquera ces prochains jours le dispositif en détail, en indiquant notamment la nature des actions subventionnables. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2020. ●



Service civique et mobilisation citoyenne de solidarité



Maintenu et plus que jamais utile dans le contexte de crise sanitaire, même pour des missions à distance, le Service civique est redéployé. L'agence nationale en appelle à des volontaires pour répondre aux urgences du moment, dans le cadre de la réserve civique. ●

En savoir plus



Droit du travail : le football en première ligne

L'annonce et l'application des consignes de sécurité sanitaire ont amené la FFF à renforcer son assistance et son dialogue avec le football de base. Une hotline « pandémie » répond à toutes les interrogations urgentes venant des ligues et des districts, notamment celles relatives aux salariés du football. Un document récapitulatif des sujets liés aux ressources humaines a été diffusé aux instances locales du football, une information essentielle pour les clubs employeurs. ●

Thématique	Contenu des consignes	Modalités de mise en œuvre	Dates	Responsables / Contact	Statut / Commentaires	Document
Salariés du football
...
...
...
...



En savoir plus sur les mesures gouvernementales de soutien immédiat aux entreprises et aux associations

